



Remises des clés et état des lieux de sortie

Par **henni**, le **30/07/2009** à **16:13**

Bonjour,

Je vous serai reconnaissante si vous pouviez me faire s'avoir les démarches à suivre si :

Je suis locataire bail d'entrée dans les lieux depuis le 1er janvier 2009.

Nous avons eue beaucoup de problèmes avec le propriétaire. La police a demandé au propriétaire de nous laisser partir sans préavis à donner. Le propriétaire a accepté cet accord devant témoins qui sont le chef de la police ainsi que sa brigade.

J'ai fait part par courrier en RAR au propriétaire de notre départ+remises des clés+état des lieux en date du 31.07.2009 entre 16h et 17h assisté par la police.

Le propriétaire n'a pas répondu qu'il sera présent au RV.

Nous ne savons pas à qui rendre les clés si personne ne vient à cette date et heure indiquée.

Adil qui a suivi mon affaire est en congé, le conseiller de la mairie ainsi que la police ou gendarmerie ne savent pas quoi faire si personne ne se présente le 31.07.2009. Je vous serai très reconnaissante si vous aviez une réponse à notre problème.

Cordialement

Mr et Mme HENNI hélène

Par **HUDEJU**, le **01/08/2009** à **13:59**

Bonjour

Le plus simple est de convoquer un huissier et lui remettre les clés avec éventuellement un

constat d'état des lieux .